



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 6 avril 2020** en vidéoconférence en vertu de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part aux discussions, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavalée
	Shelley MacDougall
	Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et secrétaire-trésorière :	Heidi Lafrance
---	----------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance ordinaire du 9 mars 2020

3.2. Séance extraordinaire du 25 mars 2020

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

6.1. Avis de motion concernant le règlement no 229 modifiant le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

6.2. Dépôt du projet de règlement no 229 modifiant le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

7. Administration

7.1. Ressources humaines COVID-19/Coronavirus

8. Finances

8.1. Comptes fournisseurs pour mars 2020

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2020

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics

10.2. Octroi du contrat pour l'entretien des lumières de rues

10.3. Octroi du contrat pour l'entretien estival des terrains municipaux (fertilisant)

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour mars 2020

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-04-20

3.1 Séance ordinaire du 9 mars 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 9 mars 2020.

03-04-20

3.2 Séance extraordinaire du 25 mars 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 25 mars 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, une séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

En vertu de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance se tient à huis clos par vidéoconférence. En conséquence, il n'y a pas de période de questions.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Contrôle biologique des insectes piqueurs – COVID-19/Coronavirus :

Dans une correspondance du 31 mars 2020, Conseillers Forestiers Roy informe la Municipalité qu'après vérification auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation, les services offerts pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sont considérés comme une activité jugée prioritaire. Les activités débuteront vers le 1^{er} mai et des précautions seront prises par la firme pour éviter la propagation de la COVID-19.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

6.1 Avis de motion concernant le règlement no 229 modifiant le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

Mme Shelley MacDougall, conseillère, donne Avis de motion qu'un règlement portant le no 229 modifiant le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020 sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.2 Dépôt du projet de règlement no 229 modifiant le règlement no 227 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2020

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 6 avril 2020;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante : report des versements de taxes municipales et modification du taux d'intérêt annuel pour 2020 en raison de la COVID-19/Coronavirus.

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public sur le site Internet de la municipalité en raison de la COVID-19/Coronavirus;

Le règlement no 229 sera adopté à une séance ultérieure.

7. ADMINISTRATION

04-04-20

7.1 Ressources humaines COVID-19/CORONAVIRUS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité cesse de payer la majorité des employés à temps partiel qui sont sans emploi en raison de la fermeture de leur service afin qu'il puisse bénéficier de la Prestation canadienne d'urgence mise en place par le gouvernement fédéral en raison de la maladie à coronavirus.

8. FINANCES

05-04-20

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de mars 2020

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mars 2020;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2020 totalisant la somme de 45 649,13 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2020

Un total de 13 appels ont été reçus pendant le mois de mars 2020 :

7	Médical
0	Accident
0	Alarme incendie
1	Fausse alarme
2	Divers
3	Travaux publics - urgence

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Dany Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Enlèvement et remplacement d'une section du platelage en bois du pont Clark :

En septembre 2019, le contrat pour l'enlèvement et le remplacement d'une section du platelage en bois du pont Clark a été octroyé à la compagnie Les Dalles Parko avec l'option 1 pour des travaux de nuit pendant 8 nuits. Les travaux avaient été retardé au printemps 2020 en raison de l'arrivée hâtive de l'hiver. La date prévue des travaux avait été fixée à la première semaine de mai. La date de début des travaux est reportée étant donné la fermeture des chantiers de construction jusqu'au 13 avril en raison de la COVID-19/Coronavirus.

06-04-20

10.2 Octroi du contrat pour l'entretien des lumières de rues

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer un contrat de maintenance pour l'entretien d'environ 300 lampadaires pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 à Entreprise électrique P. Boucher, et ce, au prix de 13 107,15 \$ incluant les taxes. Les coûts de l'entretien des lampadaires supplémentaires installés tout au long de cette période seront calculés au prorata.

07-04-20

10.3 Octroi du contrat pour l'entretien estival des terrains municipaux (fertilisant)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer le contrat pour le programme de fertilisation granulaire, contrôle des herbes indésirables, aération et décompaction et semence sur les terrains municipaux à ÉcoVerdure au montant de 6 550,39 \$ incluant les taxes.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de mars 2020

Un total de 10 permis ont été délivrés pour le mois de mars 2020 :

3	Nouvelle résidence
1	Bâtiment complémentaire
3	Installation septique
3	Puits

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 18 mars 2020 par conférence téléphonique.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 15 avril 2020 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 19 h 30.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.